

Aix-en-Provence, le 29 octobre 2012

Communiqué Information réglementée

Descriptif du programme de rachat de ses propres certificats coopératifs d'investissement, autorisé par l'assemblée générale ordinaire des sociétaires du 20 mars 2012

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr et a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Lien direct informations réglementées :

http://www.ca-alpesprovence.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/AlpesProvence/EspaceD/infos_financieres/2012/2012_DESCRPTIF_PROGRAMME_RACHAT_CCI11.pdf